

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Comité régional de l'habitat et de l'Hébergement Hauts-de-France Séance plénière du 2 mars 2020

Cartographie des données d'occupation du parc social (OPS)

1. Description de l'outil :

Dans le cadre des lois ALUR, Egalité Citoyenneté et ELAN, le Ministère en charge du logement et l'USH ont confié au Groupement d'intérêt public système national d'enregistrement (GIP SNE) la construction d'un portail internet professionnel permettant de cartographier l'occupation du parc social.

Cet outil met à disposition des différents acteurs concernés des statistiques concernant le parc social, à partir de différents indicateurs sur l'occupation sociale (issus des données de l'enquête sur l'occupation du parc social – OPS 2018) et sur les caractéristiques des logements (issus du répertoire du parc locatif social - RPLS).

Les données sont cartographiées à différentes échelles : communales, supra-communales (EPCI, département, région) et infra-communales (adresse, carré logement social, quartiers QPV, quartiers IRIS). Les statistiques de niveau national sont actuellement partielles et donc non exploitables (l'outil n'est pas encore déployé dans toutes les régions).

- ⇒ Le portail cartographique constitue une aide précieuse pour la mise en œuvre et le suivi des politiques locales d'attribution du parc social. Les échanges entre partenaires, notamment dans le cadre des conférences intercommunales du logement, sont nécessaires pour partager l'interprétation des données brutes qui seront issues de l'outil.

Cet outil est accessible pour la région Hauts-de-France depuis octobre 2019 à l'adresse suivante : <https://cartographie.gip-sne.fr>

2. Conditions d'accès

Peuvent avoir accès à l'outil :

- l'Etat
- les organismes HLM
- la fédération des EPL et les SEM concernées
- les collectivités (communes, EPCI, départements) et associations d'élus (AMF, AdCF, ADF, ...)
- Action Logement

La création d'un compte est nécessaire pour utiliser ce portail. Des courriers d'informations et des tutoriels ont été envoyés aux structures pouvant accéder au portail cartographique.

Mi février 2020, 25 comptes d'accès étaient créés en Hauts-de-France pour 15 organismes HLM et 3 EPCI. 5 autres EPCI pourront prochainement accéder aux données.

Actuellement, le niveau le plus fin de représentation (résidence ou bâtiment) n'est pas accessible aux EPCI et communes. Ils sont limités au carreau INSEE de 200x200m. Les données à l'adresse leur seront accessibles, dans la limite du secret statistique, sous réserve qu'aucun organisme Hlm intervenant sur la région Hauts-de-France ne s'y oppose. La consultation des organismes HLM est cours.

3. Indicateurs disponibles :

← Les indicateurs sont représentés à condition de respecter le secret statistique (échantillon de 11 ménages) et d'avoir des données suffisamment complètes (taux de réponse de 60% à l'enquête OPS).

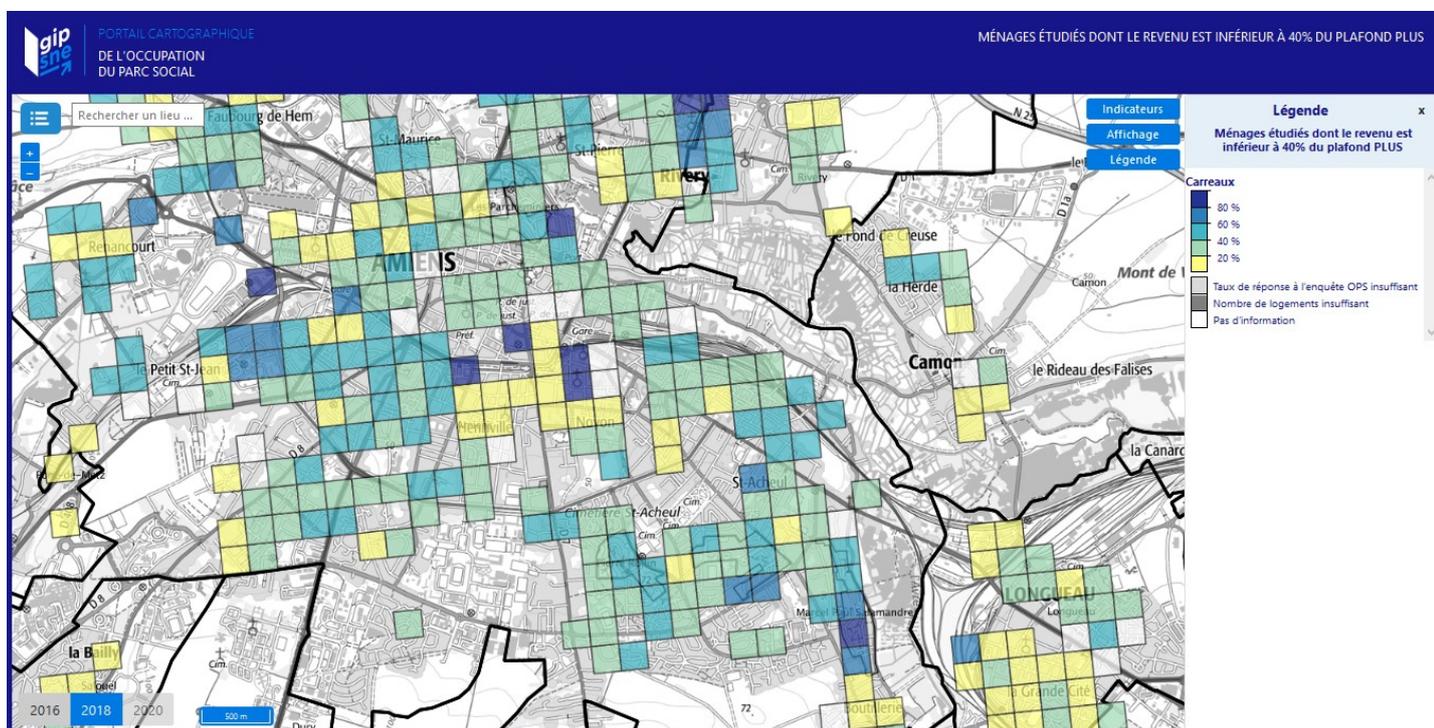
↑
↑

- **Données de cadrage :**
 - Nombre de logements sociaux
 - Taux de réponse à l'enquête OPS
 - Logements occupés
- **Activité des Majeurs :**
 - Majeurs ayant un emploi
 - Majeurs au chômage
 - Majeurs sans emploi par rapport à l'ensemble des majeurs
- **Aide au logement :**
 - Ménages bénéficiaires d'une aide au logement
 - Emménagés récents bénéficiaires d'une aide au logement
 - 60% du plafond PLUS
- **Revenu**
 - Emménagés récents dont le revenu est inférieur à 60% du plafond PLUS
 - Ménages étudiés dont revenu < 20 %- 40 %-60 % du plafond PLUS
- **Loyer**
 - Loyer principal (par m²) des logements occupés par les ménages étudiés
 - Loyer principal (par m²) des T1 à T5 et plus, occupés par les ménages étudiés
- **Type de ménage :**
 - Familles monoparentales
 - Personnes seules
 - Familles nombreuses
- **Age des occupants :**
 - Occupants âgés de moins de 18/18-24/25-64/65 et plus
 - Titulaires de baux : 18-29/30-59/60-74/75 et plus
- **Occupation des logements :**
 - Logements sociaux en vacance commerciale depuis plus de 3 mois
 - Nombre de personnes par ménage étudié
 - Logements en sous-occupation parmi les logements occupés par les ménages étudiés
 - Logements en sous-occupation accentuée parmi les logements occupés par les ménages étudiés
 - Logements sur-occupés parmi les logements occupés par les ménages étudiés
- **Type de logement :** Part de T1/T2/T3...

Les indicateurs géolocalisés peuvent être téléchargés dans un fichier Excel. Il est ensuite possible d'implanter ces données dans un SIG local.

4. Illustration des fonctionnalités :

- cartographie :



- **Portrait de territoire (extrait) :**

PORTRAIT DE TERRITOIRE EPCI

I - L'EPCI DANS SON ENVIRONNEMENT

2- Les caractéristiques des ménages étudiés

Indicateurs de synthèse

Indicateur	EPCI		DEPARTEMENT		REGION	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ménages étudiés dont le revenu est < à 40 % du plafond PLUS	8 118	44,5 %	10 478	43,9 %	165 637	42,6 %
Emménagés récents dont le revenu est < à 40% du plafond PLUS	2 022	52,8 %	2 670	53,4 %	37 936	50,5 %
Majeurs au chômage	3 283	14,0 %	4 329	13,8 %	80 494	14,1 %
Majeurs ayant un emploi	9 660	41,1 %	12 643	40,3 %	204 817	35,9 %
Familles monoparentales	4 316	23,6 %	5 673	23,8 %	78 485	20,4 %
Personnes seules	7 014	38,4 %	9 152	38,4 %	148 859	38,7 %
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2 020	11,1 %	2 573	10,8 %	40 327	10,5 %
Occupants âgés de moins de 18 ans	12 323	29,4 %	16 018	29,5 %	241 151	26,8 %
Occupants âgés de plus de 65 ans	4 895	11,7 %	6 435	11,8 %	117 483	13,1 %

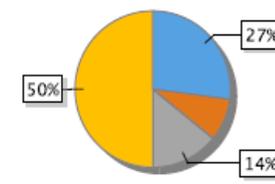
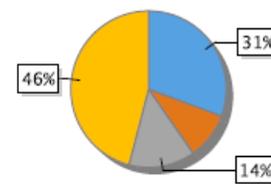
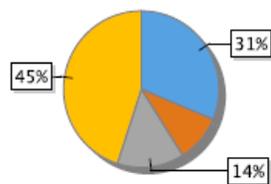
Part des ménages dont le revenu est inférieur à 40% du plafond PLUS

- Emménagés récents
- Ensemble des ménages



Répartition des majeurs selon l'activité professionnelle

- Majeurs ayant un emploi stable
- Majeurs ayant un emploi
- Majeurs au chômage
- Autres majeurs sans emploi



Composition familiale des ménages

- Couples sans enfant
- Couples avec 1 ou 2 enfant
- Couples avec 3 enfants ou plus
- Personnes seules
- Familles monoparentales 1 ou 2 enfants
- Familles monoparentales 3 enfants ou plus
- Autres

